



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira le :

Lundi 30 mars 2026 à 20 Heures 00,
à la mairie de Dangeau

ORDRE DU JOUR :

- Délibération fixant les indemnités de fonction du maire et des adjoints,
- Délibération relative aux délégations consenties au maire par le conseil municipal,
- Nomination des délégués au sein des commissions communales,
- Elections des délégués pour les différentes représentations extérieures,
- Désignation des délégués au CCAS de Dangeau,
- Désignation des délégués à l'Association Foncière de Dangeau,
- Adhésion au service conseil en énergie développée par Territoire d'Energie Eure-et-Loir,
- Désignation de la Rosière 2026,
- Informations et questions diverses.



Le Maire,

Olivier HOUDY